

ET VOUS, COMMENT PRÉPAREZ-VOUS VOS PROJETS ?



J'ÉPARGNE MON INTERESSEMENT



BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES

Je viens
de recevoir mon
intéressement¹

3 CHOIX
s'offrent
à moi

¹ Quelle que soit votre décision, votre demande doit être formulée dans les 15 jours à partir de la date à laquelle vous avez été informé(e) du montant de votre prime d'intéressement. Passé ce délai et en l'absence de réponse, votre prime d'intéressement sera intégralement affectée dans le Plan d'Épargne Entreprise (PEE).

1 J'INVESTIS MON INTÉRESSEMENT

sur le(s) plan(s) mis en place par mon entreprise ⁽²⁾⁽³⁾

Je bénéficie de l'éventuel abondement ⁽⁴⁾ de mon entreprise et d'une exonération d'impôt sur le revenu.

Je prépare mes projets et/ou ma retraite.

Je peux débloquer mon épargne par anticipation pour acheter ma résidence principale, financer mon mariage/PACS,*...

OU

2 JE DEMANDE LE PAIEMENT DE MON INTÉRESSEMENT

sur mon compte bancaire

Je déclare ce montant ⁽³⁾ qui sera **soumis à l'impôt sur le revenu** ⁽⁵⁾.

OU

3 JE MIXE LES POSSIBILITÉS

Je choisis d'épargner une partie de mon **intéressement** sur le(s) plan(s) mis en place par mon entreprise ⁽²⁾⁽³⁾.

Je bénéficie de l'éventuel abondement de mon entreprise ⁽⁴⁾ et d'une **exonération d'impôt sur le revenu**.

Je demande le **paiement du solde** sur mon compte bancaire.

Ce montant est alors **soumis à l'impôt sur le revenu** ⁽⁵⁾.

² L'intéressement sera bloqué pendant 5 ans (PEE) ou jusqu'au départ à la retraite pour le Plan d'Épargne Retraite Collectif ou le Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERCO ou PERECO), sauf cas de déblocage anticipé. ³ En cas d'investissement et/ou de paiement, l'intéressement est soumis à la CSG et à la CRDS (9,7% au 01.01.2020), mais est exonéré de charges sociales. ⁴ Selon les accords de votre entreprise. ⁵ Deux possibilités : si l'entreprise effectue le paiement, le prélèvement à la source sera déjà réalisé et le montant versé sera net d'impôt. Si BNP Paribas E&RE effectue le paiement, vous devrez déclarer cette somme à l'impôt sur le revenu l'année suivante.* Pour en savoir plus sur les cas de déblocage anticipé, rendez-vous sur epargne-retraite.entreprises.bnpparibas.com, rubrique *Profiter de votre épargne : les cas de déblocage anticipé*.

J'INVESTIS MON INTÉRESSEMENT J'ÉPARGNE SANS IMPACTER MON BUDGET

EXEMPLE

MON ENTREPRISE M'A VERSÉ UNE PRIME D'INTÉRESSEMENT DE 2 000€ BRUTS.

MON TAUX D'IMPOSITION SUR LE REVENU EST DE 30%



JE L'INVESTIS
sur le(s) plan(s) mis en
place par mon entreprise ⁽²⁾⁽³⁾

OU



**JE DEMANDE
LE PAIEMENT** ⁴

2 000€	MONTANT BRUT	2 000€
-	-	-
194€	CSG/CRDS = 9,7%	194€
Exonéré	CSG déductible = 6,8%	136€
Exonéré	Impôt sur le revenu = 30% X (montant brut - CSG déductible)	559€
194€	COÛT TOTAL	753€
=	=	=
1 806€	MONTANT NET après imposition	1 247€

Disponible après 5 ans (PEE), lors du départ en retraite (PERCO ou PERECO) ou en cas de déblocage anticipé (prévus par la loi).

Cette somme n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu. Elle pourra bénéficier de l'éventuel abondement de l'entreprise et de plus-values⁽⁶⁾ potentielles en fonction de l'évolution des marchés financiers.

Disponibilité Immédiate

⁶ Le montant à la sortie est soumis aux fluctuations impactant les différents placements. La plus-value réalisée lors du remboursement est exonérée d'impôt sur le revenu mais soumise aux prélèvements sociaux au taux en vigueur (17,2% au 01/01/2020). Pour plus d'informations sur la fiscalité en épargne salariale, consultez la fiche fiscalité, accessible sur le site internet de BNP Paribas E&RE, rubrique : Dynamiser votre épargne/L'intéressement/Avantages sociaux.

JE DÉCOUVRE LE MONTANT DE MA PRIME D'INTÉRESSEMENT¹

JE COMMUNIQUE MON CHOIX...

avant la date limite indiquée sur mon bulletin.
Sans réponse de ma part, mon intéressement sera automatiquement affecté dans mon PEE.

JE ME CONNECTE À PERSONEO VIA...



L'appli mobile
Personeo

à télécharger sur l'App
Store ou Google Play

OU



Le site Internet

epargne-retraite-entreprises.
bnpparibas.com

- ↳ Accéder à mes comptes
- ↳ PEE, PERCO (Personeo)

Si la possibilité m'en est offerte

JE RÉPONDS PAR COURRIER

en envoyant mon bulletin
d'option complété à l'adresse
suivante :



BNP Paribas E&RE
TSA 80007
93 736 BOBIGNY CEDEX 19

ATTENTION AU DÉLAI POSTAL !

Pour être pris en compte, votre
bulletin d'option doit parvenir
dans nos services dans les délais
indiqués.

Ma prime d'intéressement sera investie sur
mon plan **et/ou** payée sur mon compte bancaire

généralement, au moins un mois après la
date limite de choix d'affectation.

JE RETROUVE L'ESSENTIEL DES INFORMATIONS SUR PERSONEO

J'OPTIMISE MON ÉPARGNE EN FONCTION :



de mon profil investisseur que je peux déterminer dans « optimiser mon épargne ».



de la durée de placement et de mes objectifs : à 5 ans, au moment de la retraite ...



des possibilités de débloquer par anticipation (prévues par la loi) : j'ai un projet immobilier ? Je souhaite créer mon entreprise ?...



des supports de placement : j'utilise le comparateur et je consulte les performances.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, RENDEZ-VOUS SUR :
epargne-retraite-entreprises.bnpparibas.com

► **JE DÉCOUVRE
LA VIDÉO
SUR L'INTERESSEMENT**



BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises est un Métier de BNP Paribas SA
BNP Paribas SA Société Anonyme au capital de 2 499 597 122 euros
Siège social : 16, bd des Italiens 75009 Paris
RCS Paris 662 042 449 - N° identifiant CE FR 76 662 042 449 - www.bnpparibas.com
Société de courtage d'assurance immatriculée au registre ORIAS sous le N° 07 022 735 (www.orias.fr)
Garantie financière et Assurance de responsabilité civile professionnelle
conformes aux articles L.512-6 et L.512-7 du Code des Assurances
Studio BNP Paribas E&RE - 01-20-010 - février 2020 - BNP 800



BNP PARIBAS
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES